

## 2 ans plus tard : un bilan important

# L'éducation au cœur des priorités collectives du Québec

**P**lacer l'éducation au cœur des priorités collectives du Québec, tel est le défi commun qui a résulté des consensus dégagés par les participants et participantes lors des débats entourant le Sommet du Québec et de la jeunesse en l'an 2000.

Cet objectif mobilisateur constitue un stimulant d'importance pour les écoles primaires et secondaires ainsi que pour les centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes, puisque des actions visant les jeunes ont été initiées dans tout le réseau des commissions scolaires. La Fédération les a d'ailleurs soutenues tout au long de cette démarche dans les chantiers suivants : la politique québécoise de la jeunesse, Info-Stages-Études, Solidarité jeunesse et le programme *Une école ouverte sur son milieu*. À cet effet, voici les points marquants qui résultent des efforts entrepris depuis deux ans pour soutenir la jeunesse québécoise.

### POLITIQUE JEUNESSE

Lancée au printemps 2001 par le gouvernement du Québec, la politique québécoise de la jeunesse intitulée *La jeunesse au cœur du Québec* constitue un moment historique pour la jeunesse. Cette politique permettra de favoriser le développement civique et démocratique de nos jeunes, notre relève.

Soucieuse de supporter les commissions scolaires et leurs établissements d'enseignement dans cette perspective, la Fédération a développé des outils pour leur permettre de s'approprier cette politique. Elle a notamment réalisé les productions suivantes : *Convergence de la politique québécoise de la jeunesse avec la réforme de l'éducation et les chantiers de la FCSQ* et la synthèse de la politique jeunesse intitulée *Pour mieux investir!* Ces documents sont disponibles également sur le site Internet de la Fédération à la section Services aux membres/Jeunesse.

Depuis l'application de cette politique dans le réseau scolaire, on observe une plus grande convergence avec les grands objectifs poursuivis par la

réforme de l'éducation. La politique jeunesse est un outil majeur, car elle interpelle l'éducation par ses quatre orientations, qui sont :

- engager la société dans une culture de la relève;
- assurer le développement du plein potentiel des jeunes;
- faciliter l'accès au marché du travail et améliorer la qualité de vie;
- développer un sentiment d'appartenance.

En d'autres mots, elle contribue à favoriser l'intégration sociale et professionnelle des jeunes âgés de 12 à 35 ans.

### INFO-STAGES-ÉTUDES

Les stages représentent pour les jeunes une occasion unique de vivre une expérience de travail intéressante et une formation pratique des plus stimulantes. Dans la perspective de favoriser les liens entre l'école et le milieu du travail, un nouvel outil est maintenant accessible dans le réseau scolaire : un répertoire électronique que les élèves peuvent consulter. Le but de cette production est de diffuser l'information sur les stages en entreprise, de la rendre plus accessible et, conséquemment, de renforcer les liens entre les établissements d'enseignement et les entreprises. Les grands bénéficiaires de cette initiative sont bien sûr les jeunes qui, par un stage en entreprise, viennent compléter de façon pratique leur apprentissage académique. Précisons que le répertoire est hébergé par le Centre de liaison entreprises-éducation. Ce dernier organisme a pour mandat de favoriser et de promouvoir le partenariat entre les établissements d'enseignement et les entreprises.

Ajoutons que la Fédération poursuit sa collaboration avec différents partenaires du marché du travail et du milieu de l'éducation pour bonifier continuellement l'ensemble des activités entourant le projet Info-Stages-Études.

Le projet Info-Stages-Études a été rendu possible grâce au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale,

qui a accordé une subvention de 1 325 000 \$ sur deux ans pour la création et la gestion d'un répertoire électronique des offres et des demandes de stages en entreprises. L'accès à ce répertoire s'effectue par le site du Centre de liaison entreprises-éducation à l'adresse [www.centredeliasion.org](http://www.centredeliasion.org). Ainsi, les jeunes peuvent le consulter en tout temps et le milieu des affaires peut signaler ses besoins en stages au milieu scolaire. L'initiative permet d'espérer des alliances fructueuses entre le milieu scolaire et celui des affaires.

### SOLIDARITÉ JEUNESSE

Le programme Solidarité jeunesse vise les jeunes prestataires de l'aide sociale de moins de 21 ans qui sont à risque de chômage de longue durée et qui désirent orienter leur choix vers diverses alternatives, soit la formation, l'emploi ou un cheminement personnalisé. Le tout s'effectue sur une base volontaire afin de favoriser une autonomie personnelle et, ultérieurement, sociale.

Voici les objectifs poursuivis par Solidarité jeunesse :

- aider les jeunes à rompre, dès le départ, le cycle de la dépendance à l'assistance-emploi;
- amener rapidement les jeunes à se définir un plan d'action vers l'autonomie et à prendre les moyens de le réaliser;
- offrir aux jeunes un service personnalisé par l'intermédiaire d'organismes jeunesse;
- privilégier l'attachement au marché du travail;
- tabler sur la complémentarité des services offerts dans le cadre de Solidarité jeunesse en comptant sur la concertation locale et le partenariat avec les organismes du milieu.

La Fédération, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le comité adviseur de Solidarité jeunesse et le réseau des carrefours jeunesse-emploi mettront éventuellement en place un programme,



dans différentes localités du Québec. Ce programme vise à expérimenter de nouvelles pratiques et susciter un partenariat effectif, au plan local, pour assurer la qualification des jeunes décrocheurs et des jeunes sous-scolarisés.

L'aboutissement de ces mois de travail se concrétisera par la tenue d'un forum, à l'automne 2002, sur la situation des jeunes à la sécurité du revenu et les différentes trajectoires empruntées par eux.

Enfin, pour donner un aperçu du dynamisme du programme Solidarité jeunesse, précisons certaines données intéressantes concernant la participation des jeunes. À la fin d'octobre 2001, 3 016 jeunes, soit 60 % des participants, avaient terminé leur phase intensive du programme. Ils ont opté soit pour la formation, l'emploi ou un cheminement personnalisé. De ce nombre, 1 118, soit 37 %, ont trouvé un emploi. Également, 934 jeunes ont aussi terminé avec succès leur participation à Solidarité jeunesse : 9 jeunes profitent du régime de prêts et bourses, 480 ont débuté une formation et 445 ont atteint les objectifs contenus dans leur plan d'action personnel.

### UNE ÉCOLE OUVERTE SUR SON MILIEU

Le programme *Une école ouverte sur son milieu* permet aux établissements d'enseignement de développer des projets structurants dans le cadre d'activités extrascolaires concernant l'un ou l'autre des cinq volets suivants : social, culturel, sportif, civique et communautaire.

Les projets développés par les établissements d'enseignement doivent avoir un ou des partenaires externes au milieu scolaire, tels que des organismes d'ordres communautaire, social, culturel ou économique, ou des institutions. La mobilisation de toutes les forces, des ressources et des acteurs d'une communauté est nécessaire pour soutenir les jeunes vers la réussite, un autre but visé par le programme.

La Fédération des commissions scolaires a promu ce programme dans le réseau scolaire et elle a entrepris des actions pour l'aider dans cette perspective. En voici un aperçu :

- accompagner et soutenir les commissions scolaires pour développer des projets structurants ;
- permettre à ce programme d'évoluer constamment en proposant des pistes d'intervention aux commissions scolaires ;
- collaborer avec des organismes nationaux pour mettre en œuvre des projets répondant aux besoins et aux aspirations des jeunes à l'intérieur des différents volets du programme ;
- préparer un bottin de groupes-ressources nationaux afin de permettre aux commissions scolaires de développer de nouveaux partenariats.

Le programme *Une école ouverte sur son milieu* répond à des besoins indéniables en ce qui a trait aux services complémentaires pour les commissions scolaires du Québec, car, au 31 janvier 2002, quelque 1 300 demandes ont été déposées au FJQ. Par ailleurs, il est intéressant de constater que, sur ce nombre, environ 1000 projets ont été approuvés.

Le taux d'acceptation des projets se chiffre à 95 %. Le réseau des commissions scolaires a réussi à se mobiliser et à développer des projets impressionnants qui répondent aux besoins et aux aspirations des jeunes.

En résumé, tous les projets développés dans le cadre des dossiers de la jeunesse ont permis de répondre à l'objectif ultime de *Placer l'éducation au cœur des priorités collectives du Québec*. Les retombées des deux premières années d'implantation et de réalisation des différentes initiatives fondées sur la mobilisation des milieux et des intervenants de toutes les provenances pour répondre ensemble aux besoins prioritaires des jeunes en témoignent. Les nombreuses réalisations permettent d'espérer que les jeunes puissent trouver leur place dans la société et développent leur sentiment d'appartenance à la communauté et leur engagement dans leurs études.

De plus, il faut reconnaître que les chantiers spécifiques dont nous avons fait état réfèrent le plus souvent aux domaines des services complémentaires aux élèves; domaines à actualiser et à mieux arrimer à la réforme du curriculum et à la réforme de l'éducation. Pourquoi viser un tel arrimage? Pour permettre aux jeunes de s'épanouir, et ce, à tous les points de vue.

